

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère, légalement convoqué le 18 février 2026, s'est réuni le Mercredi 25 février 2026 à 18h00, en séance publique à la Salle polyvalente à Frontenex, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice : 73 / Quorum : 37

Nombre de délégués présents :

53 délégués présents dont 1 suppléant

Nombre de membres représentés : 7

Délégués titulaires présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
ALBERTVILLE	Michel	BATAILLER
ALBERTVILLE	Hervé	BERNAILLE
ALBERTVILLE	Fatiha	BRIKOU AMAL
ALBERTVILLE	Jean-François	BRUGNON
ALBERTVILLE	Frédéric	BURNIER FRAMBORET
ALBERTVILLE	Lysiane	CHATEL
ALBERTVILLE	Josiane	CURT
ALBERTVILLE	Jean-François	DURAND
ALBERTVILLE	Laurent	GRAZIANO
ALBERTVILLE	Jean-Pierre	JARRE
ALBERTVILLE	Pascale	MASOERO
ALBERTVILLE	Philippe	PERRIER
ALBERTVILLE	Dominique	RUAZ
ALBERTVILLE	Christelle	SEVESSAND
ALLONDAZ	Frédérique	DUC
BATHIE (LA)	Jean-Pierre	ANDRE
BEAUFORT SUR DORON	Christian	FRISON ROCHE
CESARCHES	Hervé	MURAZ DULAURIER
CEVINS	Philippe	BRANCHE
COHENNOZ	Christian	EXCOFFON
ESSERTS-BLAY	Raphaël	THEVENON
FRONTENEX	Claude	DURAY
GIETTAZ (LA)	Noël	BIBOLLET
GILLY SUR ISERE	Jean-Marc	DESCAMPS
GILLY SUR ISERE	Pierre	LOUBET

GILLY SUR ISERE	Sylvie	RUFFIER DES AIMES
GRESY SUR ISERE	François	GAUDIN
GRIGNON	François	RIEU
HAUTELUCE	Bernard	BRAGHINI
MARTHOD	Marie-Paule	BENZONELLI
MERCURY	Yves	DUNAND
MERCURY	Evelyne	MARECHAL
MERCURY	Alain	ZOCCOLO
NOTRE DAME DE BELLECOMBE	Philippe	MOLLIER
NOTRE DAME DES MILLIERES	André	VAIRETTO
PALLUD	James	DUNAND SAUTHIER
PLANCHERINE	Jean-Pierre	FAZZARI
QUEIGE	Edouard	MEUNIER
ROGNAIX	Patrice	BURDET
SAINT NICOLAS LA CHAPELLE	Ghislaine	JOLY
SAINT PAUL SUR ISERE	Robin	DEVRIEUX-PONT
SAINT VITAL	Serge	DAL BIANCO
TOURNON	Sandrine	BERTHET
TOURS EN SAVOIE	Yann	MANDRET
UGINE	Michel	CHEVALLIER
UGINE	Mustapha	HADDOU
UGINE	Franck	LOMBARD
UGINE	Nathalie	MONVIGNIER MONNET
UGINE	Simon	OUVRIER-BUFFET
UGINE	Françoise	VIGUET CARRIN
VENTHON	Claude	REVIL BAUDARD
VERRENS-ARVEY	Christian	RAUCAZ

Délégués suppléants présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
MONTHION	Jean-Marc	SOULLIE

Délégués représentés :

Bérénice LACOMBE	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Frédéric BURNIER FRAMBORET
Claudie LEGER	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Philippe PERRIER
Sabrina BARBERO	LA BATHIE	Ayant donné pouvoir à Jean-Pierre ANDRE
Lina BLANC	GRIGNON	Ayant donné pouvoir à François RIEU
Jean- Claude SIBUET-BECQUET	MONTAILLEUR	Ayant donné pouvoir à Yann MANDRET
Sophie BIBAL	UGINE	Ayant donné pouvoir à Pierre LOUBET
Emmanuel HUGUET	VILLARD SUR DORON	Ayant donné pouvoir à Christian FRISON ROCHE

Simon OUVRIER BUFFET est le Secrétaire de séance.

Objet : Eau et Assainissement – Convention avec le Département de la Savoie pour la réhabilitation du Pont sur le Dorinet et dévoiement des réseaux humides sur la Commune d'Hauteluce

Rapporteur : M. le Président

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la Communauté d'Agglomération Arlysère exerce, à titre obligatoire, la compétence « Eau et Assainissement » sur l'ensemble de son territoire.

Le pont sur le Dorinet est un ouvrage voûte plein cintre en maçonneries de pierres jointoyées à valeur patrimoniale.

Il est situé sur la commune de Hauteluce, et permet à la route départementale RD70 de franchir le ruisseau du Dorinet au PR6+215, entre Beaufort et Hauteluce.

En raison de son état de dégradation et de sa largeur réduite de circulation, le Département a programmé en 2026 des travaux de réhabilitation et d'élargissement de l'ouvrage, qui permettront à terme sa préservation et l'amélioration des conditions d'exploitation.

Les réseaux humides de la CA Arlysère présents sur et dans l'ouvrage nécessitent d'être déplacés pour ne pas faire obstacle aux travaux de réhabilitation.

Compte tenu des liens existants entre les dévoiements de réseaux humides et l'ouvrage d'art relevant de la compétence de chacune des parties, de leur imbrication, et afin de garantir la cohérence et la coordination des interventions, il est proposé d'établir avec le Département de la Savoie, une convention définissant les modalités juridiques, techniques et financières du partenariat en phase travaux, dont le projet est joint en annexe.

Le plan de financement prévisionnel des travaux est le suivant :

	Dépenses	Recettes
Département	Montant : 49 893,90 € TTC Section : Investissement Imputation comptable : Compte de tiers – 458 Programme budgétaire : 1999P053 Montant : 77 372,10 € TTC Section : Investissement Imputation comptable : Travaux – 2315	Montant : 49 893,90 € TTC Section : Investissement Imputation comptable : Compte de tiers – 458 Programme budgétaire : 1999P053
Arlysère	Montant : 49 893,90 € TTC Section : Investissement Imputation comptable : Investissement Programme budgétaire : Budget Régie d'eau potable (n° SIRET : 200 068 997 00150) = 50 % de 41 578,25 € HT soit 20 789,13 € HT Budget Régie Assainissement (n° SIRET : 200 068 997 00044) = 50 % de 41 578,25 € HT soit 20 789,12 € HT	

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer la convention et ses éventuels avenants à intervenir, avec le Département de la Savoie, pour la réhabilitation du Pont sur le Dorinet et dévoiement des réseaux humides sur la Commune d'Hauteluce, dont le projet est joint en annexe ;**
- **autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer tous actes afférents à ce dossier.**

Le secrétaire de séance
Simon OUVRIER-BUFFET



Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Franck LOMBARD

